

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE COURCELLES

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Courcelles tenue au lieu ordinaire des sessions à 19h30, lundi le vingt-sixième jour d'octobre deux-mille-quinze, jour fixé en conformité avec le code municipal en vigueur dans la Province.

Sont présents : M. Mario Quirion, maire, MM. Les conseillers Gino Giroux, Claude Goulet, Hugues Arguin, Francis Bélanger, Renaud Gosselin.

Mme la conseillère, Diane Rancourt. Mme Renée Mathieu, dir.gén./sec-trés.

Après analyses des candidatures pour le poste d'employé de voirie et rencontre de 3 candidats la résolution suivante est adoptée :

Rés. 15-196

**ENGAGEMENT D'UN OPÉRATEUR DE MACHINERIE**

Proposé par : Claude Goulet

Appuyé par : Francis Bélanger

QUE la Municipalité retienne les services de Stéphane Gosselin pour le poste d'opérateur de machinerie en voirie au taux de 17,50\$ de l'heure à raison de 40h/sem.

Date d'entrée au travail : 9 novembre 2015.

Cet engagement est conditionnel à une période d'essai satisfaisante de 6 mois.

Après cette période si le travail s'avère satisfaisant, le taux horaire sera porté à 18,00\$ de l'heure et par la suite sera ajusté au coût de la vie en début d'année, en même temps que les employés réguliers.

ADOPTÉE

Rés. 15-197

**PUBLICATION HORAIRE DES SÉANCES**

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par : Gino Giroux

Et appuyé par : Renaud Gosselin

QU'en 2016 les séances ordinaires soient tenues à 20h les dates suivantes :

11 janvier	2 mai	6 septembre	
1 février	6 juin	3 octobre	
7 mars	4 juillet	7 novembre	
4 avril	1 août	5 décembre	21 déc. séance du budget

ADOPTÉE

Rés. 15-198

**AUTORISATION DE DÉPLACEMENT : RENCONTRE MINISTRE BARETTE**

Proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Diane Rancourt

QUE les élus disponibles soient autorisés à se rendre à une rencontre avec le ministre Barette, le lieu est à déterminer.

ADOPTÉE

Rés. 15-199

**ADOPTION DE COMPTES**

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Claude Goulet

QU'un déboursé bancaire salariale de 403,31\$ soit autorisé pour Steve Coulombe.

ADOPTÉE

Rés. 15-200

**VENTE CABANE POINTEURS**

Proposé par : Claude Goulet

Appuyé par : Francis Bélanger

QUE le conseil autorise la vente de l'ancienne cabane de pointeurs à l'aréna pour la somme de 200\$.

ADOPTÉE

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Francis Bélanger

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_, maire \_\_\_\_\_ dir.gén./sec-trés.